

Chers frères et sœurs, la prédication de ce dimanche portera sur une doctrine qui se situe à la base de notre manière de vivre et d'organiser l'Eglise. Il s'agit du sacerdoce universel. Et puisque nous sommes dans l'année Luther, celle des 500 ans de la Réforme, notre réflexion portera plus spécifiquement sur la manière dont Luther a découvert et articulé cette conviction. Nous chercherons bien sûr à savoir comment ce que Luther a dit il y a 500 ans peut aujourd'hui nous aider à vivre en Eglise. Pour ce faire, nous suivrons la pensée de Martin Luther telle qu'elle se trouve dans son traité de 1520 intitulé *A la Noblesse Chrétienne de la Nation Allemande sur l'Amendement de l'Etat Chrétien*. C'est en effet dans ce traité que Luther exprime pour la première fois au grand jour l'idée du sacerdoce universel des croyants.

Avant d'aller plus loin, posons les termes. Qu'est-ce que le « sacerdoce universel des croyants » ? C'est la conviction selon laquelle il n'y a aucune différence de dignité ou de nature parmi les chrétiens, tous sont égaux ; il n'y a que des différences liées à la fonction des uns et des autres. Cette conviction, Luther la découvre en lisant 1 Pierre 2, 9 « *vous êtes un sacerdoce royal* ». En effet, dans ce verset l'auteur de l'épître de Pierre s'adresse à tous les chrétiens et non seulement à un groupe en particulier. Luther trouve aussi la même idée dans le livre de l'Apocalypse qui dit que l'agneau (Jésus) *a fait des chrétiens un royaume et des prêtres* (5, 10). En un mot, Luther découvre que dans les Ecritures, tous les chrétiens sont appelés prêtres.

Revenons, si vous le voulez bien, au traité *A la Noblesse Chrétienne de la Nation Allemande*. Dans ce traité Luther oppose le sacerdoce universel à trois idées de l'Eglise traditionnelle qui lui semblent problématiques. Luther se dresse contre ces trois problèmes, qu'il appelle trois murailles : premièrement, contre la distinction entre un état laïque d'une part et un état ecclésiastique d'autre part ; deuxièmement, contre l'idée d'un magistère, c'est-à-dire la conviction selon laquelle l'Eglise, en la personne du Pape, fournit l'interprétation autorisée du texte biblique ; troisièmement, contre la prétention selon laquelle seul le Pape peut provoquer un concile. En contestant ces trois idées au nom du sacerdoce universel, Luther pose trois exigences qui demeurent pour nous aujourd'hui.

Premièrement, comme je vous l'ai déjà dit, Luther refuse de considérer que les prêtres (ceux qui appartiennent à l'état ecclésiastique) soient différents du reste des chrétiens. En effet, l'Eglise traditionnelle considère que le prêtre revêt une nature différente le jour de son ordination, un pouvoir particulier, qui lui permet de prêcher la Parole et de célébrer les sacrements et qui le distingue du reste des membres de l'Eglise. Ce pouvoir fait également du

prêtre un individu indispensable à la vie de l'Eglise. Luther au contraire considère que le baptême fait de tous les chrétiens des prêtres. C'est-à-dire que tous ont potentiellement le pouvoir de prêcher la Parole et d'administrer les sacrements. Personne n'a besoin de recevoir un pouvoir particulier le jour de l'ordination. Pour Luther, les hommes et les femmes qui prêchent et célèbrent les sacrements dans l'Eglise remplissent une fonction, tout simplement, ils sont délégués par la communauté pour remplir une tâche.

Passer d'une différence de nature à une différence de fonction entre les membres de l'Eglise a des conséquences importantes. En effet, on se focalise moins sur l'homme ou la femme que sur la fonction qu'il ou elle remplit. Il y a donc un recentrement sur l'essentiel, la Parole. De plus, si tous les croyants sont prêtres alors, comme le dit Matthieu Arnold, *nul n'a besoin de la médiation d'un prêtre pour rencontrer Dieu, il peut le faire directement.*

Mais, chers frères et sœurs, lorsque Luther refuse la distinction entre prêtres et laïcs, il pose aussi une exigence éthique très importante. En effet si tous les chrétiens sont prêtres, s'ils sont tous égaux, alors il n'y a pas de raison de les traiter différemment, en particulier sur le plan juridique. Or, les prêtres ne relevaient pas, dans tous les cas, des lois civiles mais, parfois, du droit canon, du droit de l'Eglise. Avec le sacerdoce universel, un droit particulier pour les prêtres n'a plus de raison d'être, tous doivent répondre devant les mêmes lois. Luther désire donc soumettre les prêtres aux mêmes lois que les laïcs.

Mais gardons à l'esprit que Luther désire aussi soumettre les laïcs aux mêmes exigences morales que les prêtres. En effet, dans un autre traité, Luther refuse la distinction entre préceptes évangéliques et conseils évangéliques. Pour résumer, au moyen-âge un même commandement biblique n'avait pas la même valeur selon votre situation. Tel commandement devait être appliqué totalement par exemple pour un moine (dans ce cas c'est un précepte) alors qu'il n'était qu'une suggestion, une piste, un conseil pour un laïc. Luther refuse cette subtilité et affirme que l'Evangile demande autant aux laïcs qu'aux prêtres. Selon le sacerdoce universel donc, tous les chrétiens sont égaux devant la loi et doivent répondre aux mêmes exigences morales posées par l'Evangile.

Chers amis, nous l'avons vu : lorsque Luther abat la muraille de la distinction entre prêtres et laïcs, il pose en même temps une exigence éthique. Quelle est cette exigence pour nous aujourd'hui ? A quoi l'égalité de tous les chrétiens nous appelle-t-elle dans notre manière de vivre l'Eglise ? Il y aurait sûrement beaucoup à dire mais une dimension me paraît

plus importante que les autres. Celle de la fraternité. En effet, si en vertu du sacerdoce universel tous sont égaux alors il ne saurait y avoir parmi nous des traitements différents. Et l'Écriture aborde très souvent cet aspect. Prenons par exemple Paul dans l'épître aux Galates qui nous rappelle qu'aux yeux de Dieu, les différences sociales n'ont plus de poids. Il écrit : « *En effet, vous tous qui avez reçu le baptême du Christ, vous avez revêtu le Christ. Il n'y a plus ni Juif ni Grec, il n'y a plus ni esclave ni homme libre, il n'y a plus ni homme ni femme, car vous tous, vous êtes un en Jésus-Christ.* » (Ga 3, 28) Prenons aussi un passage de l'épître de Jacques qui explicite les conséquences pratiques d'une telle conviction : « *IMes frères, ne mêlez pas à des considérations de personnes votre foi en notre Seigneur de gloire, Jésus-Christ. 2S'il entre dans votre assemblée un homme avec un anneau d'or et un habit resplendissant, et s'il y entre aussi un pauvre avec un habit misérable ; 3si, pleins d'attention pour celui qui porte l'habit resplendissant, vous lui dites : Toi, assieds-toi ici à cette place d'honneur ! et si vous dites au pauvre : Toi, tiens-toi là debout ! ou bien : Assieds-toi au-dessous de mon marchepied ! 4ne faites-vous pas en vous-mêmes une distinction, et n'êtes-vous pas des juges aux pensées mauvaises ?* »

Vous l'avez compris, l'égalité de dignité des membres de l'Église doit s'incarner dans une fraternité exigeante. Nous devons nous efforcer de laisser à la porte du temple nos critères de sociabilité, nos préférences et nos affinités sociales, pour que l'Église ne soit pas le lieu d'un entre-soi mais bien celui d'une mixité sociale. Nous devons nous efforcer de vivre simplement avec les frères et sœurs que Dieu nous donne. *Aimons-nous les uns les autres* pour le dire avec le Christ.

Deuxièmement, Luther refuse qu'il puisse y avoir une seule interprétation autorisée du texte biblique, Luther refuse l'idée d'un magistère. Pour lui, ce sont autant les prêtres que les laïcs qui peuvent aider à bâtir les interprétations du texte biblique. Il écrit : « *Puisque nous sommes tous prêtres comment n'aurions-nous pas le pouvoir d'apprécier et de juger le vrai et le faux dans le domaine de la foi ?* » Luther pose ici une exigence exégétique, autrement dit une exigence sur le plan de l'interprétation. En effet, refuser une interprétation unique, celle du magistère, c'est ouvrir la porte à des interprétations multiples du texte bibliques. Luther va même plus loin en proposant que l'assemblée puisse juger de la prédication et de la doctrine du pasteur. Et cette possibilité de prise de paroles multiples, Luther la trouve dans la Bible elle-même puisqu'il cite un verset de Paul qui dit « *Quand aux prophètes, que deux ou trois parlent et que les autres jugent. Si un autre assistant a une révélation, que le premier se taise.*

*En effet vous pouvez tous parler en prophètes, un par un pour que tous soient instruits et encouragés. » (1 Co 14, 29)*

Avec le sacerdoce universel, la prédication de l'Eglise change de nature : il ne s'agit plus du lieu où on édicte des vérités intangibles et édictées une fois pour toutes mais au contraire, la prédication devient le lieu du dialogue, de l'échange, d'une interprétation ouverte du texte biblique.

Quelle peut-être pour nous aujourd'hui cette exigence sur le plan de l'interprétation qui découle du sacerdoce universel ? A mon avis, dans un paysage religieux où le fondamentalisme creuse de plus en plus son sillon, nous pouvons porter cette exigence dans le sens d'un refus des lectures simplificatrices et harmonisatrices du texte biblique pour défendre la possibilité d'une multiplicité des interprétations. Et d'ailleurs, chers frères et sœurs, la multiplicité des interprétations rend justice aux Ecritures qui sont elles mêmes plurielles.

Je me permets d'ailleurs de préciser que l'interprétation du texte biblique ne repose pas seulement sur l'étude du grec et de l'hébreu. Au contraire, la vie quotidienne, même la plus simple, peut être source de questionnement du texte. C'est en tout cas ce qu'a montré le Christ en visitant les personnes les plus simples de son temps et en s'appuyant sur des images de la vie quotidienne dans ses paraboles pour renouveler l'interprétation de la Loi.

Troisièmement, Luther refuse que le Pape puisse seul convoquer un concile. Autrement dit, Luther refuse qu'un seul homme ou que l'institution seule puisse provoquer le débat. Au contraire, le débat doit être libéré et favorisé dans l'Eglise selon Luther. Et il y a là une nouvelle exigence : celle du débat évidemment mais aussi et surtout celle de la tolérance. Et cela découle de la deuxième exigence, celle de l'interprétation. En effet, s'il existe des interprétations multiples à l'intérieur d'une communauté alors le débat est vital, sinon la communauté explose et se déchire. Cela signifie d'une part que tous doivent avoir voix au chapitre et, d'autre part, que chacun doit être convaincu de ne pouvoir avoir raison tout seul. Chacun doit être convaincu d'avoir besoin de l'autre pour cheminer dans la foi et dans la compréhension des Ecritures.

D'ailleurs une telle attitude déplace encore la notion de fraternité dans l'Eglise : je ne recherche plus seulement celui qui partage mes opinions mais aussi et surtout celui qui parce qu'il exprime des opinions différentes des miennes m'enrichit et m'aide à cheminer. Le frère ou la sœur qui a des opinions religieuses différentes des miennes n'est plus une menace mais devient petit à petit une richesse.

Alors voilà chers frères et sœurs les quelques idées que je voulais vous partager à propos de Luther et du sacerdoce universel. Une Eglise qui vit du sacerdoce universel est une Eglise qui s'efforce d'être une communauté fraternelle, ouverte à la pluralité des opinions et des intuitions, capable de vivre et de survivre au travers de débats... Une telle Eglise ne peut être qu'une Eglise qui aspire encore et toujours à la Réforme, c'est pourquoi je vous propose de terminer par la prière.

Seigneur, ouvre nos cœurs à ton Evangile afin que nous puissions nous accepter et nous aimer les uns les autres par delà les barrières que nous forgeons chaque jour ;

Seigneur, rends-nous curieux des opinions et des lectures de chacun pour que nous puissions dans nos échanges discerner ta voix et avancer ensemble à Tes côtés ;

Seigneur, rends-nous capable de puiser dans nos débats et nos interrogations des forces pour nous réformer sans cesse ;

Enfin, Seigneur, aide-nous par tout cela à être une communauté qui témoigne de ton amour dans le monde,

Amen.